Communauté de Communes

Marches du Velay / Rochebaron - Janvier 2024

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron

La Loire à Nantet – Monistrol-sur-Loire • Alba Photographie

Suivez-nous sur illiwap et www.marchesduvelayrochebaron.fr

« Solidarité territoriale »

A mi-mandat, la promesse prise auprès des 14 communes membres, d'une solidarité intercommunale au service des projets communaux, au service de l'ambition de notre collectif territorial et de notre population, est tenue.

Protection des populations avec la sécurisation de la digue de Bas-en-Basset, soutien financier pour la commune de Sainte-Sigolène dans le cadre de sa gestion d'une pollution sur le réseau d'assainissement, co-financement de projets structurants communaux, contributions financières au programme « Petites Villes de Demain » pour Monistrol-sur-Loire et Sainte-Sigolène, appui des candidatures des communes de Valprivas et Saint-Pal-de-Chalencon à l'appel à projet national « Villages d'Avenir », élargissement de l'offre de services petite enfance avec la création d'une micro-crèche à la Chapelle d'Aurec…sont autant d'illustrations du rôle actif, solidaire, partenarial de la Communauté de Communes pour ses communes membres, véritable pôle de ressources et de compétences.

La récente labellisation « Territoire d'Industrie » confirme le rayonnement de nos entreprises artisanales, commerciales et industrielles partout en France, au-delà de nos frontières.

L'action des élus communaux et communautaires dans une démarche de développement durable pour notre territoire affirme notre volonté de vous offrir un cadre de vie toujours plus préservé, sans jamais renoncer à notre ambition d'un développement dynamique.

Ces trois premières années mettent en lumière l'investissement des 14 communes vers une solidarité territoriale, pour une adhésion au projet intercommunal, où chacune peut librement exercer ses compétences, choisir ses orientations, les partager, avec le soutien de notre Communauté de Communes, tout en mutualisant une ambition commune, apporter à notre population et à l'ensemble des acteurs locaux un cadre de vie attractif.

Xavier DELPY,
Président de la Communauté de Communes
Maire de Saint-André-de-Chalencon

Sommaire

Vie intercommunale ..... **p 3-15**

Vie des communes ..... **p 16-22**

Culture ..... **p 23-25**

Economie ..... **p 26-27**

Enfance - Jeunesse ..... **p 28-29**

Sécurité & Solidarité ..... **p 30-31**

Sport ..... **p 32-33**

Tourisme ..... **p 34-36**

Environnement ..... **p 37-44**

CCMVR

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

C'est un établissement public de coopération regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron n'est donc pas l'addition de ses mairies mais bien une structure complémentaire. Ses élus communautaires issus des communes en écrivent l'histoire via le « projet de territoire » initié en 2021, définissant les orientations pour chaque compétence. Elles sont le résultat de la démocratie locale.

Le 29 juin 2023, élus et agents se sont réunis pour travailler sur le bilan de mi-mandat et se projeter sur les 3 prochaines années.

La concrétisation du projet de territoire nécessite 3 qualités : de la souplesse, de l'adhésion et de l'adaptabilité. Ainsi, chaque conseil, bureau et commission travaille activement pour porter les ambitions de notre communauté.

Le bilan du projet de territoire à mi-mandat

144 actions
programmées

63 % des actions
en cours

38 actions
terminées

+ 21 actions
bonus lancées

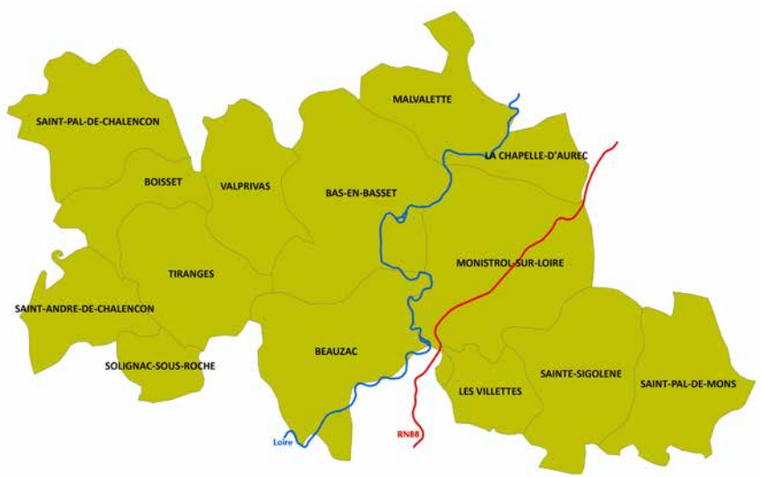

Marches du Velay Rochebaron

14 communes

31 988 habitants

2700 associations

3 000 entreprises

Vie Intercommunale

QUE FAIT POUR VOUS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

PETITE ENFANCE

- Accompagne les associations dans leur fonctionnement
- Accompagne les parents en recherche d'un mode de garde via le Relais Petite Enfance
- Apporte un soutien à la parentalité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Favorise l'implantation de nouvelles entreprises
- Les accompagne dans leur développement
- Offre des opportunités d'installation aux entreprises
- Voirie : construit et entretient les voiries d'intérêt communautaire (Zones d'Activités)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Instruit des autorisations et actions relatives à l'occupation des sols (permis de construire)
- Participe au Schéma de Cohérence Territoriale
- Met à disposition de ses communes des informations cadastrales

TOURISME

- Assure le développement touristique du territoire via l'Office de Tourisme Intercommunal
- Gère des hébergements touristiques intercommunaux
- Met en valeur le patrimoine naturel des étangs de Bas-en-Basset en s'inscrivant dans la démarche de destinantion Gorges de la Loire

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Porte la compétence SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Protège les milieux aquatiques et prévient des inondations GEMAPI via l'EPAGE Loire Lignon

HABITAT ET LOGEMENT

- Accompagne et aide financièrement les propriétaires dans la rénovation et l'isolation de leur logement dans le cadre du dispositif SPPEH*
- Gère des logements intercommunaux

**Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat*

JEUNESSE

- Accompagne les enfants en difficulté dans leur scolarité
- Soutient les actions visant à développer la prévention, l'information et l'esprit de citoyenneté des adolescents via les services de l'ACIJA

TRANSPORT

- Construit et entretient les aires de covoiturage
- Organise le transport des scolaires vers le centre aquatique l'Ozen
- Assure la gestion du transport scolaire sur une partie du territoire
- Participe à l'auto-stop organisé de la Jeune Loire Mobi'Pouce

SPORT

- Entretient des équipements sportifs et culturels intercommunautaires dont le centre aquatique l'Ozen, le stade d'athlétisme et le futur stade de tir à l'arc
- Organise et co-organise des évènements sportifs
- Gère le transport piscine
- Assure la coordination de la DSP de l'Ozen

DÉCHETS

- Collecte les ordures ménagères et les déchets recyclables
- Délègue le traitement des déchets au SYMPTTOM
- Collecte les cartons auprès des professionnels

CULTURE

- Soutient l'Ecole Intercommunale de Musiques et Danses et l'école de cirque
- Réalise des interventions musique en milieu scolaire
- Met en œuvre l'Education Artistique et Culturelle
- Travaille sur la mise en réseau des bibliothèques
- Stimule le partenariat entre les acteurs culturels du territoire
- Accompagne les groupes amateurs de Musiques Actuelles
- Entretient la Maison de la Musique et l'école du cirque

MONDE RURAL

- Participe à la société d'économie mixte (abattoir d'Yssingeaux)

ENVIRONNEMENT

- Sensibilise à la biodiversité sur le site naturel des étangs de Bas-en-Basset
- Protège et met en valeur l'environnement
- Aide ses communes dans la rénovation des espaces naturels et du petit patrimoine

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- Participe à la Société Publique Locale d'exploitation du crématorium de St-Etienne
- Gens du voyage : gère l'aire d'accueil intercommunale

2020 - 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Xavier DELPY
Président

LE BUREAU

Jean-Paul LYONNET
1er Vice-Président
Collecte traitement

Guy JOLIVET
2ème Vice-Président
Tourisme

Jocelyne DUPLAIN
3ème Vice-Présidente
Économie

Patrick RIFFARD
4ème Vice-Président
Solidarités territoriales

Jean-Pierre MONCHER
5ème Vice-Président
Transition écologique
Énergies renouvelables Mobilité

Marc TREVEYS
6ème Vice-Président
Équipements sportifs

Jean-Philippe MONTAGNON
7ème Vice-Président
Eau-Assainissement
GEMAPI

Eric PETIT
8ème Vice-Président
Patrimoine communautaire

Christian COLLANGE
Délégué
Commerce de proximité

Claudine LIOTHIER
Déléguée
Enfance Jeunesse

Dominique MANIFICAT
Déléguée
Culture

Pierre BRUN
Délégué
Finances Prospectives

André PONCET
Délégué
Mutualisation

Bas-en-basset

Catherine BLANGARIN

René BORY

Paul BOURGIN BAREL

Christianne FAVIER

Françoise GUILLOT

Alain SAEZ

Sainte-Sigolène

Adeline BRUN

Antoine GERPHAGNON

Yves BRAYE

Didier ROUCHOUSE

Guy VEROT

Isabelle GAMEIRO

Karine PAULET

Monistrol-sur-Loire

Christian BONNEFOY

Marie-Pierre LAURANSON

Vincent DECROIX

Anne DEFOUR

Jean-Pierre GIRAUDON

Luc JAMON

Annie MANGIARACINA

Christine PETIOT

Christelle MICHEL DELEAGE

Nicolas SABOT

Beauzac

Jeanine GESSEN

Céline LAMBERT

Jean François CHAMPEIX

Saint-Pal-De-Mons

Sandrine ARNAUD

Jean-François CONVERS

La-Chapelle-d'Aurec

Caroline DI VINCENZO

Les Villettes

Cécile PICHON

St-Pal-de-Chalencon

Denise MAISONNEUVE

Budgets, impôts et taxes

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES ?

Taux 2023 **8,70 %** — **Taxe d'Habitation résidences secondaires**
Taxe récemment modifiée par l'Etat
Taux fixé par la **Communauté de Communes**
Taux 2020 = 8,70%

Taux 2023 **2,83 %** — **Taxe sur le Foncier Non Bâti**
Taux fixé par la **Communauté de Communes**
Taux 2020 = 2,83%

Taux 2023 **1,20 %** — **Taxe Sur Les Surfaces Commerciales (TASCOM)**
Taux fixé par l'**Etat** *Taux 2020 = 1,20%*

Taux 2023 **24,43 %** — **Cotisation Foncière des Entreprises**
Taux fixé par la **Communauté de Communes**
Taux 2020 = 24,43%

Taux 2023 **0 %** — **Taxe sur le Foncier Bâti**
Souhait de la **Communauté de Communes** de ne pas ajouter une nouvelle charge aux foyers

Taux 2023 **11.38 %** — **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**
Taux fixé par la **Communauté de Communes**
Taux 2020 = 11.38%

Taux 2023 **0 %** — **Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau**
Taux fixé par l'**Etat**

Avec la disparition de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat réduit la dynamique fiscale des collectivités. Mais, en 2023, la revalorisation des valeurs locatives de 7.1% sur les taxes foncières a tout de même augmenté la cotisation des foyers. Cette revalorisation engagée par l'Etat a permis d'atténuer une partie de l'explosion des charges d'énergies subie par la Communauté de Communes.

BUDGET PRINCIPAL

5 896 734 €
Reversement aux communes

2 883 749 €
Subventions aux associations

1 690 044 €
Salaires du personnel

376 260 €
Transport scolaire

1 235 225 €
Contribution au SDIS

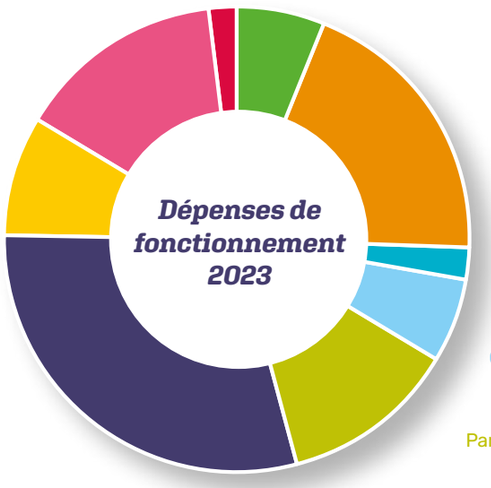

3 933 515 €
1 720 957 € : Prestations de services
385 000 € : Fonds de péréquation
126 000 € : Indemnités des élus
363 000 € : Transport scolaire
443 755 € : Maintenance, entretien, réparations
366 150 € : Remboursement de frais aux communes
528 653 € : Divers

438 035 €
Fluides *(eau, électricité, etc...)*

1 190 000 €
Gestion du centre aquatique de l'Ozen

2 442 465 €
Participation aux budgets annexes *(déchets, Zones d'Activités...)*

2 000 000 €
Divers *(rénovations bâtiments, études, immobilier, mobilier...)*

150 000 €
Pistes cyclables

398 458 €
Remboursements d'empurunts

184 000 €
Aides aux entreprises

1 680 000 €
Construction du stade de tir à l'arc

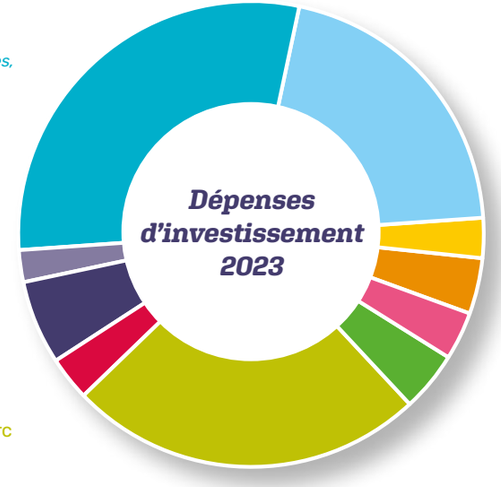

1 385 000 €
Aménagement espace détente de l'Ozen

195 000 €
Travaux de voirie en Zones d'Activité intercommunales

196 800 €
Espace de covoiturage Lichemialle

230 000 €
Fonds de concours versés aux communes *(petit patrimoine, projets structurants, scurisation informatique)*

162 435 €
Installation de sanitaires en Zone d'Activités

BUDGET GESTION DES DÉCHETS

115 €
par appartement en moyenne

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères
TEOM de 11,38%

186 €
par maison en moyenne

Budget de la gestion des déchets

La TEOM ne suffit pas à financer entièrement la gestion des déchets (633 kg/hab/an) :

21 % de déficit en 2023

Collecte : 43 % du budget
Compétence de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron
04 71 61 78 64 - infodechets@marchesduvelayrochebaron.fr

Déchetterie : 13 % du budget
Traitement : 44 % du budget
Compétence du SYMPTTOM - 04 71 75 57 57 - secretariat@sympttom.fr

Marches du Velay Rochebaron a fait le choix de financer le déficit du budget gestion des déchets via son budget principal plutôt que d'augmenter la charge de la TEOM pour ses habitants.

Equipements Sportifs

NOUVEL ESPACE BALNÉO - BIEN-ÊTRE À L'OZEN

Un site structurant réinventé

Ouvert depuis novembre 2012, le centre aquatique l'Ozen présente depuis un succès constant, avec une fréquentation moyenne de 200 000 baigneurs par an dont 15 000 pour l'espace bien-être. L'équipement est aujourd'hui une réussite, devenu un pôle d'attractivité incontournable pour les Marches du Velay Rochebaron.

Après 10 ans de fonctionnement, certaines parties des installations marquent toutefois leur âge, d'autant que les standards de l'offre bien-être et les attentes des usagers ont fortement évolués. Le bien-être est devenu un enjeu qui répond au stress du quotidien. Les élus ont eu la volonté de créer une nouvelle offre innovante et complémentaire autour des bienfaits de l'eau.

Son nouvel espace bien-être bénéficiera d'un agrandissement de 140 m² avec **une grande terrasse extérieure** disposant d'un jacuzzi et de mobilier de repos permettant d'apprécier le cadre d'exception sur les Sucs.

Côté intérieur, le cadre sera chaleureux et moderne avec une prédominance du bois et de grandes ouvertures vitrées pour observer le panorama. Un espace nordique permettra des expériences d'hydrothérapie pour garder le lien à l'eau qui habite le site.

Un univers sensoriel autour de parcours chaud/froid

Les différents espaces offriront des expériences sensorielles uniques s'inscrivant dans un parcours de soin et bien être basé sur des alternances chaud-froid. Des prestations de qualité sous différents formats adaptées aux envies et aux besoins de chacun dans un seul but : se détendre.

Fiche technique

- Surface de l'Extension : 140 m²

Composants intérieurs :

- 1 sauna traditionnel
- 1 hammam
- 1 sauna grotte de sel avec vue panoramique
- 1 sauna banya avec vue panoramique
- 3 douches sensorielles
- 1 bain chaud 33 °
- 1 bain froid 7°
- 1 fontaine de glace
- 1 tisanerie
- Du mobilier de repos
- Espace massage/soins

Extérieurs :

- Terrasse aménagée
- Jacuzzi / Mobiliers de détente

L'Ozen
Centre aquatique
des Marches du Velay Rochebaron

- **Site :** centre aquatique l'Ozen à Monistrol
- **Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron
- **Maitre d'Oeuvre :** Atelier Gil Architecture - Gruet ingénierie
- **Début des travaux :** mars 2023
- **Fin de réalisation :** printemps 2024
- **Coût des travaux :** 1 385 000 € H.T
- **Co-financeurs :** la Région AURA (21.5%), le Département de la Haute-Loire (14.5%) et en attente de l'Europe via Feder

Equipements Sportifs

CONSTRUCTION D'UN STADE DE TIR A L'ARC SEMI-COUVERT

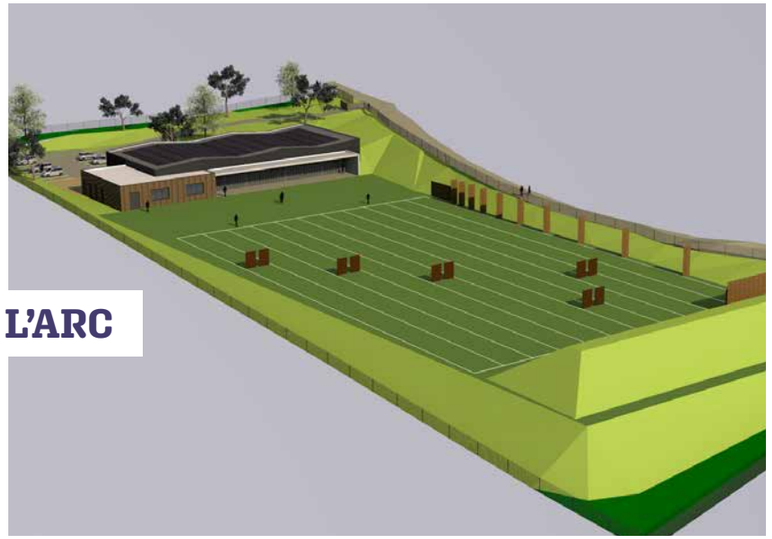

Genèse du projet

Le projet porté par la Communauté de Communes s'inscrit dans le plan « 50 salles pour tirer à l'arc à l'horizon 2024 » impulsé par la Fédération Française de Tir à l'arc. Il offrira la possibilité au club intercommunal « Les Archers de la Jeune Loire » de poursuivre sa structuration et d'accélérer sa progression vers l'excellence sportive afin de viser le top 3 France (actuellement 8ème). Une véritable opportunité pour le club de franchir un cap supplémentaire et de devenir une référence au niveau national.

Le futur centre d'entrainement permettra également de développer, structurer et animer la pratique sur le territoire en démocratisant ce sport auprès du grand public. Pour cela, le club local jouera un rôle d'incubateur par la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à faire rayonner l'équipement par l'organisation de stages, de manifestations et de compétions régionales voir nationales.

La découverte du tir à l'arc auprès des établissements scolaires du territoire et le développement du sport santé seront également des actions prioritaires encouragées par la collectivité.

Un projet vertueux et ouvert sur l'avenir

Le futur complexe sportif s'inscrit dans une démarche globale de territoire à énergie positive pour favoriser la croissance verte. Soucieux de respecter une volonté environnementale et de sobriété énergétique, les 550 m² de panneaux photovoltaïques présents sur l'ensemble de la toiture permettront l'autoconsommation du bâtiment. Une partie pourra être rebasculée sur le Pôle Enfance Intercommunal, l'excédent pourra être revendu à EDF.

Cette réalisation ancrera le tir à l'arc dans le paysage altiligérien et plus largement au-delà de ses frontières.

Fiche technique

- Surface du bâtiment : 837 m²

Structure :

- Salle de tir intérieure : 550 m²
- Tir en simultané sur 12 cibles
- Façade avec 24 fenêtres de tirs

Equipements :

- 1 club house, 1 archerie, 2 vestiaires, 1 bureau, 1 hall d'accueil, 1 local de rang.

Espaces extérieurs :

- 11 couloirs de tir (pour 22 cibles)
- cibles de 20 à 70 mètres
- parking de 15 places
- gardes de protection

- **Lieu d'implantation :** Commune de Beauzac
- **Terrain :** 11 071 m²
- **Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron
- **Maitre d'œuvre :** Cabinet W-Architectes
- **Début des travaux :** septembre 2023
- **Fin de réalisation :** juillet 2024
- **Coût des travaux :** 1 267 843 € H.T
- **Co-financeurs :** l'Etat (13%), la Région (15%), le Département de la Haute-Loire (20%) et la Fédération française de Tir à l'Arc (1%) Europe (20 %) en attente

Commission EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES INTERCOMMUNALES.
Vice-président en charge : Marc Treveys ; membres : E. Blassy, H. Silbermann, V. Curtil, L. Goyo, L. Jamon, N. Sabot, A. Sagnol, D. Bonnet, I. Gameiro, J.f. Champeix, C. Lambert Chaumarat, M. Berthon, L. Souvignet, D. Capdevielle, V. Januel, M. Fevre, M. Ribeyron, P. Peyroche, J.p. Valette, D. Marhnier, S. Chambouvet.

BAS-EN-BASSET

Equipements

LA RECYCLERIE

Dans la Zone d'Activités du Patural à Bas-en-Basset, la Communauté de Communes les Marches du Velay Rochebaron construit un bâtiment de type industriel et commercial qui permettra de rénover des objets recyclés avant de les remettre en vente. Dans un entrepôt de 1000m² l'association COUP DE POUCE A L'EMPLOI gèrera l'arrivage des objets, leurs tris et les ateliers de remise en valeur, de réparation et de transformation. L'ouverture du magasin de 340m² est prévue pour septembre 2024.

Les objectifs de la recyclerie sont de :

- créer une économie circulaire en redonnant une deuxième vie à des objets et ainsi œuvrer pour l'environnement et réduire le coût de traitement des déchets
- redonner du pouvoir d'achat à des familles dans un contexte inflationniste pour des biens de consommation et d'équipement
- créer une dizaine d'emplois (association coup de pouce à l'emploi) dans des parcours de réinsertion sociale.

- **Site :** 10 ZA le Patural
- **Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron
- **Maitre d'Œuvre :** Atelier d'Architecture Thibault Bartoli ; PAREO Bâtiments
- **Début des travaux :** 2023
- **Fin de réalisation :** printemps 2024
- **Coût des travaux :** 1 562 000 € H.T
- **Co-financeurs :** la Région AURA (300k€) le Département de la Haute-Loire (75k€) et L'ADEME (262k€)

La commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE examine toutes les prospectives de la thématique sur l'intercommunalité. Vice-présidente en charge : J. Duplain ; Conseiller délégué au commerce de proximité : C. Collange ; membres : F. Guillot, B. Gontaud, P. Bourgin-Barel, C. Petiot, L. Jamon, J.p. Lyonnet, D. Rouchouse, A. Gerphagnon, B. Gallot, J.p. Moncher, M. Massardier, P. Riffard, A. Poncet, E. Petit, D. Bardel, C. Verot, X. Delpy, P. Brun, J. Bruchon, F. Filiol.
La commission PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE observe les chantiers intercommunaux et l'entretien des bâtiments existants.
Vice-président en charge : E. Petit ; membres : R. Bory, C. Blangarin, P. Gessen, J.p. Giraudon, C. Bonnefoy, A. Mangiaracina D. Bonnet, B. Barry, H. Bonhomme, R. Richard, S. Ollier, C. Chambert, G. Decroix, A. Poncet, D. Sabatier, G. Panazza, J. Vassel, R. Varagnat, J. Lhermet, S. Merle, J. Brun.

Les élus

QUI PREND DES DÉCISIONS ?

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'organisme de décision, il se réunit environ tous les mois en séance publique pour décider de la politique intercommunale.

DÉSIGNE LE BUREAU
Composé du Président, des Vice-Présidents et délégués

Le Président, Xavier DELPY
Il est l'organe exécutif de la Communauté.
Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager

8 Vice-Présidents et 5 délégués
Ils représentent le président pour l'exercice de différentes compétences de la communauté.

DÉSIGNE LES COMMISSIONS
Composées de conseillers communautaires et municipaux

Préparent les projets de décisions et les dossiers qui seront soumis au vote de l'assemblée

La commission FINANCES & PROSPECTIVE observe la bonne attribution des finances de l'intercommunalité. Conseiller délégué en charge : P. Brun ; membres : A. Saez, G. Jolivet, R. Bory C. Petiot, L. Jamon, F. Chapuis, J. Duplain, D. Rouchouse, Y. Braye, S. Steve, J.p. Moncher, G. Decroix, P. Riffard, A. Poncet, C. Di Vincenzo, M. Treveys, F. Nicolas, X. Delpy, J. Bruchon, C. Collange, L. Chabanol.

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron a souhaité soutenir financièrement et solidairement ses communes membres dans la réalisation des projets pour les usagers (voir pages suivantes). Ainsi ce soutien se matérialise par la mise en place de plusieurs « fonds de concours » :

1. Le fonds de concours **commerce de proximité** de 50% du montant du projet avec un plafond à 10 000€ par projet.
2. Le fonds de concours **réhabilitation du petit patrimoine** fixé à 5000€/an/commune. Le patrimoine local est un élément de l'identité du territoire et pour y prétendre la commune doit assurer au moins 20% du montant total de l'opération.
3. Le fonds de concours **sécurisation informatique**, 10 000€/commune pour la période 2021-2027.
4. Le fonds de concours **projet structurant de la commune** avec une enveloppe fixée à 70 000€/commune pour le mandat.

49 dossiers de demande de fonds ont été déposés par les communes (toutes les communes ont au minimum déposé un dossier). Les pages suivantes donnent des exemples de réalisations des communes co-financées avec les fonds de concours des Marches du Velay Rochebaron.

La Vie de nos communes

Saint Pal de Chalencon

Pour la réfection de son stade de foot en pelouse, la commune a sollicité l'aide des Marches du Velay Rochebaron avec le fonds de concours Projet Structurant pour obtenir une aide de 2 360€.

Boisset

La Communauté de Communes a accompagné à hauteur de 40% la commune de Boisset (octroi d'une aide de 10 309€). Dans son programme d'entretien de la voirie communale sur le hameau de la Rochette. Le projet a coûté 25 772€.

Saint André de Chalencon

La commune de Saint-André-de-Chalencon aménage un parking pour créer 2 places pour personnes à mobilité réduite sur le site de l'étang de Chazelles. Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de l'étang propriété de la commune gérée par l'APPMA de Retournac. Le coût des travaux a été de 6 711€. La Communauté de Communes a participé à hauteur de 50% soit 3 355€.

La commune de Solignac sous Roche s'est lancée dans la rénovation énergétique de trois bâtiments communaux : Mairie, salle des fêtes et appartement communal (installation de PAC) pour un montant de 17 977€. Dans le cadre du fonds de concours Projet Structurant Marches du Velay Rochebaron a participé à ce projet vertueux à hauteur de 8 988€.

Solignac sous Roche

Tiranges

L'épicerie locale ayant fermé en décembre 2019 avec un départ à la retraite, la municipalité de Tiranges, soucieuse d'apporter aux habitants de la commune un minimum de commerces de proximité a décidé en fin d'année 2020 d'inscrire dans ses projets la réhabilitation du bâtiment communal « Bar de l'angle » afin d'y installer un multiservice, petite restauration, rayon épicerie, dépôt de colis, presse, etc. La Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron a soutenu financièrement ce projet au titre du dispositif "commerce de proximité".

Valprivas

La commune de Valprivas a sollicité un fonds de concours « projet structurant » à hauteur de 20 369 € pour son projet de revitalisation de centre-bourg d'un montant de 200 423 €.

Cette revitalisation du centre-bourg consiste en l'aménagement de la cour de l'école (charpente, couverture, palissade), place de l'église et place du lavoir avec l'installation de sanitaires.

La Vie de nos communes

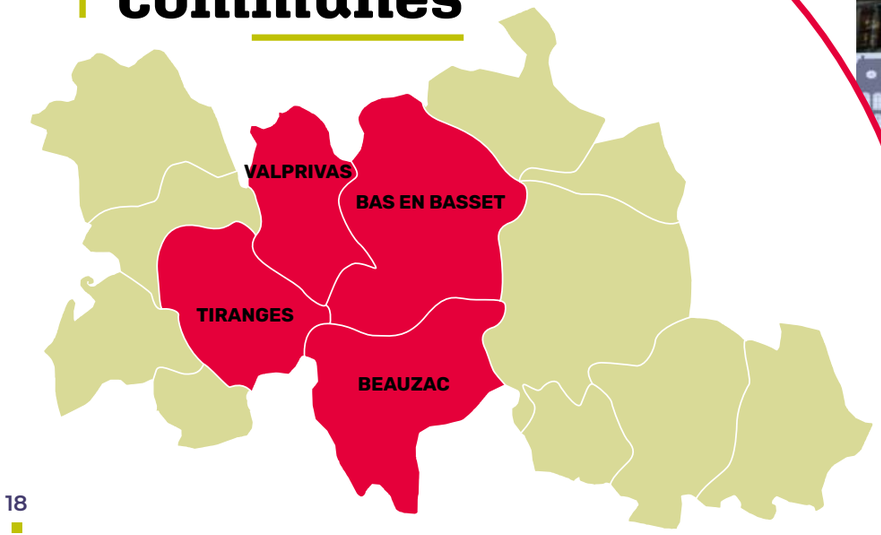

Bas en Basset

L'arrivée dans le centre-bourg se fait par la remontée de l'avenue de La Sablière en direction de la Mairie. A proximité, une fontaine sur laquelle une statue appelée Toinou. À la suite du vol de celle-ci, elle a été remodelée et reposée. La municipalité ne souhaitait pas que la fontaine reste privée plus longtemps de « l'enfant au crocodile », œuvre signée Mathurin Moreau. L'idée a été de s'appuyer sur le savoir-faire local. La Communauté de Communes a accompagné la commune de Bas en Basset pour un montant de 4 927€.

Beauzac

La commune de Beauzac souhaite procéder à la rénovation du petit patrimoine historique tel que les fours situés aux Vivats et à Pirolles, le toit de la maison de la Béate de Chazelet et l'appentis de la gare de Bransac. Cette restauration est nécessaire afin de préserver le patrimoine historique existant sur le territoire communal. La Communauté de Communes accompagne à hauteur de 2 709€.

Vie des communes

Malvalette

La commune de Malvalette a sollicité Marches du Velay Rochebaron pour l'accompagner dans la réalisation d'un projet structurant : création d'un espace festif par la réalisation d'une salle des fêtes.

Pour ce projet la Communauté de Communes a versé 70 000€. La nouvelle salle peut accueillir 182 personnes et permet l'organisation de différentes activités, animations ou spectacles. Elle peut également être louée par des particuliers.

La Chapelle d'Aurec

La commune de la Chapelle d'Aurec souhaite poursuivre ses investissements en matériels lourds avec le projet d'acquisition d'une tractopelle, d'une remorque et d'une saleuse, permettant ainsi de renouveler ces équipements devenus vétustes.

La Communauté de Communes a aidé ces achats à hauteur de 30 160€.

La **Vie** de nos communes

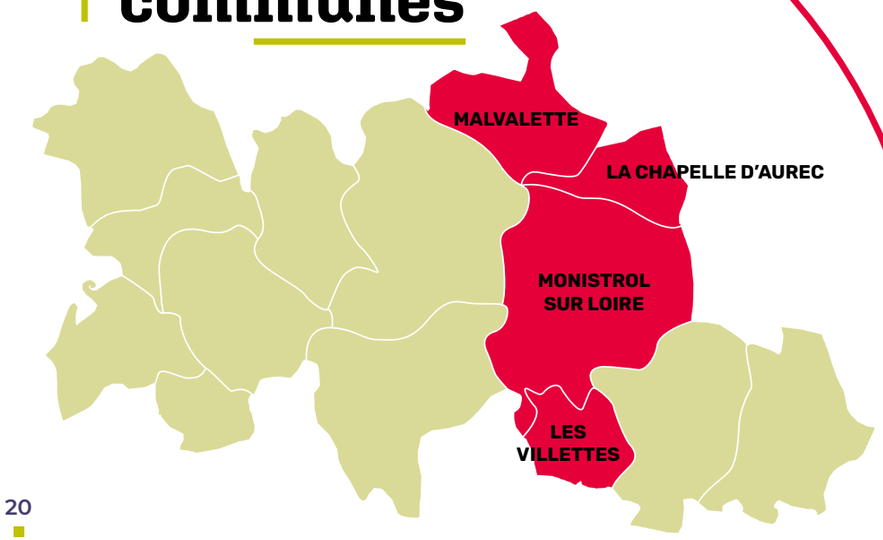

Monistrol sur Loire

Dans le cadre de la rénovation de ses bâtiments communaux, la commune de Monistrol-sur-Loire a procédé au changement des menuiseries extérieures de l'espace Beauvoir. Ces travaux d'un montant de 79 123€ s'inscrivent dans la volonté d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment mais également d'œuvrer en faveur de la restauration et la mise en valeur du patrimoine de la commune et ses spécificités. La Communauté de Communes dans le cadre de son dispositif "Petit patrimoine" a soutenu la commune de Monistrol-sur-Loire.

La commune des Villettes a sollicité la Communauté de Communes pour l'accompagner dans la réalisation de son projet structurant qui consiste en la réhabilitation du bâtiment qui accueille la mairie, la Poste et la bibliothèque. Cette rénovation permettra de recevoir les citoyens dans de meilleures conditions. Pour ce projet l'intercommunalité participera à hauteur de 70 000€.

Les Villettes

Saint Pal de Mons

La commune de Saint-Pal-de-Mons a souhaité réhabilité le mur de soutènement en pierres de la voirie communale de Jourdy au cœur du village. De même, la restauration du puits de Rochefayard est devenue au fil du temps une nécessité, tout comme l'aménagement de la rampe d'accès à la Poste avec la reprise des maçonneries et des pavages permettant de retrouver le caractère spécifique du lieu.

La Communauté de Communes a soutenu ces projets de réhabilitation «Petit patrimoine" pour un montant de 5 000€.

Sainte Sigolène

La commune de Sainte-Sigolène a souhaité mettre en place une infogérance informatique pour un montant de 33 260€ dans le cadre du fonds de concours "Sécurisation informatique". L'aide intercommunale apportée pour ce projet est de 10 000€.

La commission MUTUALISATION œuvre à la mise en commun des moyens comme l'informatique. Conseiller délégué en charge : A. Poncet ; membres : A. Saez, A. Martin, R. Bory, J.P. Lyonnet, C. Petiot, L. Jamon, B. Barry, G. Verot, A. Gerphagnon, A. Peyragrosse, R. Richard, P. Riffard, G. Sabot, E. Petit, C. Sabot, J.P. Montagnon, J. Vassel, P. Peyroche, D. Rey-Manificat, C. Collange, L. Boudet.

La Vie de nos communes

Développement culturel

ÇA BOUGE À LA CULTURE !

En 2022 le service « Développement culturel » a renforcé ses effectifs pour élaborer et signer une Convention territoriale d'Education aux arts et à la culture avec l'Etat, la Région, le Département et la CAF pour une durée de cinq ans dans le but de favoriser le développement d'actions artistiques, culturelles, éducatives sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Pour la deuxième partie de mandat, le service travaille à la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques en concertation avec les communes et avec l'accompagnement de la Médiathèque départementale.

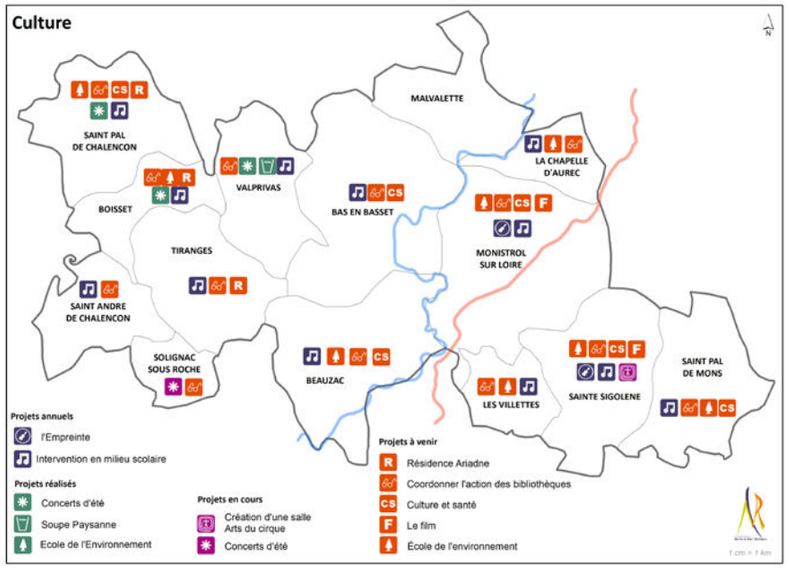

Chiffres

2 groupes
de musiciens amateurs bénéficient chaque année d'un accompagnement à l'émergence

1400 enfants
bénéficient chaque année des interventions de l'EIMD

1 concert
chaque été sur le territoire en lien avec l'OTI (office du tourisme Intercommunal)

1 nouveau projet
de sensibilisation à l'environnement par la pratique artistique « Ecole de l'Environnement » : en 2022-23 : 300 élèves / en 2023-24 : 92 élèves

35 000 € / an
pour des actions d'éducation artistique et culturelle

ZOOM SUR DES ACTIONS MAJEURES DE L'ANNÉE 2023

Sourions à la nature : un concert sur la protection de l'environnement par les enfants du territoire avec Michèle Bernard

Les élus se sont lancés le défi de sensibiliser les élèves du territoire à la protection de l'environnement par la pratique artistique.

Un projet d'envergure où se mêlent des interventions musicales de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse (EIMD) et celles d'un animateur naturaliste qui ont donné lieu à un concert exceptionnel avec 100 enfants, 7 musiciens, 2 cheffes de chœur accompagnés en live par l'artiste Michèle Bernard et sa pianiste… Un grand moment de poésie et de partage à l'espace de la Dorlière à Beauzac !

Une Soupe paysanne à Valprivas

Le Groupe ToNNe a posé ses valises à Valprivas le temps d'un week-end : radioparleur, spectacle, dégustation collective d'une soupe, table-ronde… Une soupe paysanne croise plusieurs récits et visions du monde paysan, pour une agriculture durable, faite de fraternité et de partage.

La compagnie avait été accueillie en résidence dans la commune en 2021, au début du travail d'écriture et avait pu recueillir les témoignages de plusieurs agriculteurs. Nous avons ainsi eu le plaisir de faire revenir le spectacle finalisé, nourri du travail avec le territoire.

Concert d'été à Solignac-sous-Roche

Le 13 juillet dernier à Solignac-sous-Roche un concert de Jasmine et Alice, et du duo Kermesse clôturait une journée organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal à la découverte des plantes locales avec un atelier de teinture végétale par l'association « Sur ma Planète » et une randonnée autour des plantes comestibles avec Charlie Braesch.

Les quatre artistes ont alterné compostions et reprises de chansons françaises durant près de 3h pour le plaisir du public !

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES : UN PROJET PHARE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

« Les bibliothèques et médiathèques sont les premiers équipements culturels de proximité dans les communes rurales. Leurs missions : garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. (Loi Robert du 21/12/2021).

Elles sont présentes et actives sur la quasi-totalité de notre territoire.

Soutenir nos bibliothèques et médiathèques, développer leurs services (notamment numérique), mettre en œuvre un maillage accru et efficace du territoire, dynamiser les plus petits lieux, rapprocher la culture des habitants, nous avons là une belle opportunité de réaliser un projet partagé au profit de la qualité du cadre de vie de nos habitants.

Pour les communes membres, c'est l'occasion de réaliser des économies d'échelle (informatique, animations, collections…), contribuer à donner une identité et une image à notre intercommunalité.

Pour les habitants : plus de services avec des équipements complémentaires, une offre documentaire élargie, un ancrage territorial de proximité amélioré, une offre culturelle accrue.

Pour les équipes : des projets partagés, des échanges de pratiques, de savoirs et de compétences, un soutien aux équipes de bénévoles.

Inscrite dans le projet de territoire de la Communauté de Communes, la mise en réseau des bibliothèques est un projet phare de cette deuxième partie de mandat.

Pour autant, ce réseau sera, ce que nous, élus, équipes et pourquoi pas habitants, en ferons ensemble.

En effet, « il n'y a pas de modèle imposé pour organiser son réseau mais autant de manière de faire que de contextes et de besoins » (Association des Bibliothécaires Français). »

Dominique REY-MANIFICAT, conseillère déléguée à la culture.

Bas-en-Basset
Bibliothèque municipale, 25 bd de la sablière

Beauzac
Médiathèque municipale, 9 av Maréchal Leclerc

Boisset
Bibliothèque municipale, Hôtel du midi

La Chapelle d'Aurec
Bibliothèque municipale, le Bourg

Monistrol-sur-Loire
Médiathèque Au fil des pages, parvis Hippolyte Fraysse

Saint-André-de-Chalencon
Bibliothèque Mairie, le Bourg

Saint-Pal-de-Chalencon
Médiathèque, 1 place de la coopérative

Saint-Pal-de-Mons
Médiathèque municipale, place de l'église

Sainte-Sigolène
Médiathèque municipale L'échappée belle, 6 rue de la découverte

Solignac-sous-Roche
Le boug

Tiranges
Bibliothèque Mairie, rue des Fontaines - le Bourg

Valprivas
Mairie, 167 rue des écoliers - le Bourg

Les Villettes
Place de la Mairie, le Bourg

Un réseau c'est quoi ?

La mise en réseau a pour objectif d'améliorer les services à destination des habitants et d'augmenter les possibilités d'actions pour les bibliothèques. Il n'y a pas un seul schéma possible, mais une multitude de manières de faire en fonction des besoins du territoire.

Commission CULTURE. Conseillère déléguée en charge : D. Rey-Manificat ; membres de la commission : G. Jolivet, B. Navogne, F. Guillot M. Freyssenet Peyrard, A. Defour, L. Jamon, R.m. Abrial, P. Celle, D. Souvignet, J.f. Champeix, C. Marcais, J.f. Convers, C. Souvignet Frezier, D. Boutin, F. Guerrieri, C. Sabot, A. Astier, P. Belhomme, D. Maisonneuve, M.p. Diaz, C. Rachet.

Interview

LE TIRE EN JOIE

Barboza Christophe, 48 ans
originaire de Roche la Molière

Le Tire en Joie
ÉPICERIE - MIAM MIAM - GLOU GLOU ET +

« Comment avez-vous choisi la commune de Tiranges pour votre projet ?

Je tenais un restaurant sur Saint Etienne qui s'appelait les Gueules Noires mon bail était bientôt terminé et en discutant avec une cliente qui habite Tiranges j'ai su que le bar de l'angle était à reprendre. Nous avons donc organisé un rendez-vous avec la mairie pour voir si je pouvais reprendre le bar de l'angle et le transformer en restaurant multiservices. J'ai toujours aimé les challenges du coup je me suis intéressé à ce projet.

Quelles ont été les étapes principales pour la reprise du bar de l'angle ?

Au tout départ de ce projet je devais reprendre directement le bar de l'angle mais la mairie avait déjà eu des soucis avec des repreneurs et souhaitait assurer la continuité de ce service. La mairie a contacté l'association « 1000 cafés » pour suivre et épauler la création de ce multiservice. (Il faut préciser que le bâtiment appartient à la mairie et c'est donc avec l'association « 1000 cafés » que le projet a été monté.)
J'ai donc été mis en relation avec « 1000 cafés » ils m'ont présenté leur façon de fonctionner et j'ai donc adhéré à ce fonctionnement.}

Pouvez-vous me citer les partenaires qui vous ont aidé dans cette reprise ?

Les principaux partenaires qui m'ont aidé pour cette reprise sont avant tout la mairie évidemment l'association « 1000 cafés » et sur le plan financier des aides de la Région de la Communauté de Communes du Département de l'Etat à travers la DETR. Tout ceci a permis le réaménagement du bâtiment et sa transformation en multiservice.

Quelle est aujourd'hui l'activité du Tire en Joie ?

Le Tire en Joie est un « multiservice » et en même temps un bar-restaurant. Nous proposons la vente de gaz, La Française des Jeux, nous sommes relais colis, nous assurons le ramassage des huiles usagées. Nous avons dans le bâtiment : une salle de restaurant une épicerie une salle de jeux et à l'extérieur un terrain de pétanque. Nous assurons des prestations extérieures que ce soit pour des mariages, des anniversaires.
Chaque mois nous organisons au moins une animation cela peut être le marché de Noël, la semaine bleue avec les aînés, Halloween etc… tous les samedis nous proposons du poulet à emporter de plus nous assurons les repas de la cantine scolaire. »

Quelle clientèle touchez-vous au tir en joie ?

La clientèle vient de Tiranges mais aussi du plateau de Chalencon et parfois de bien plus loin effectivement nous avons une clientèle stéphanoise.
Cette clientèle est de tout âge : des enfants qui viennent chercher des bonbons aux seniors pour l'épicerie ou encore un public familial au restaurant. »

Quel a été votre investissement de départ ?

Au niveau pécunier je n'ai rien investi, effectivement la mairie et la Communauté de Communes ont investi dans l'adaptation du bâtiment et dans le gros matériel, « 1000 cafés » eux ont apporté un financement pour le petit matériel de type four casseroles, etc… Ainsi qu'un fonds de roulement pour démarrer l'activité. Je suis donc aujourd'hui salarié de 1000 cafés et je suis intéressé aux bénéfices de l'activité. Cette formule permet de démarrer une activité sans apport personnel et cela me permet de vivre confortablement car la clientèle est bien présente. »

Interview sur une fusion

PVA TEPLA & MPA INDUSTRIE

« Votre entreprise aujourd'hui, c'est quoi ?

Aujourd'hui c'est 42 salariés, 2 000 m² de bâtiments, 10 millions de chiffre d'affaires.
C'est aussi, depuis novembre 2022, un rachat par PVA Tepla, leader allemand dans le domaine des matériaux et coté en bourse.
PVA, toujours grâce à Marches du Velay Rochebaron, a acheté le terrain jouxtant MPA industrie car l'intérêt pour la complémentarité des métiers était flagrant et MPA représentait la brique manquante de ces métiers des matériaux pour l'entreprise allemande.
Je précise que MPA est vendue mais que nous, les créateurs de l'entreprise, sommes encore là pour assurer la transition au moins jusqu'en 2025.

Qui êtes-vous ?

M. Bentivegna Sylvain, Ingénieur physiciens appliqué à la physique du solide. Je suis le Président de MPA industries et cofondateur, avec M. Pascal Nisio. Nous avons, avec Pascal, créé notre startup en 1994 avec comme cœur de métier le développement de matériaux durs par dépose chimique en phase vapeur.

On parle de réacteurs, vous pouvez préciser ?

L'entreprise conçoit et construit des réacteurs de CVD, ces réacteurs sont en fait des enceintes pressurisées avec des conditions de températures définies ce qui permet la dépose de ces métaux en phase gazeuse, mais il faut préciser que ces réacteurs ne sont pas utilisés sur site à la Chapelle d'Aurec. Ils sont créés, démontés et remontés chez les clients majoritairement en Asie, aux USA, et en Europe.

Et pourquoi avoir choisi la Haute Loire ?

En 2019 dans notre processus de recherche de terrain et pour garder les salariés, nous avons tracé un rayon de déménagement possible… C'est ainsi que la zone d'activité de Montusclat sur la commune de La Chapelle d'Aurec nous a été proposée. Après consultation des salariés, la majorité était contente de ce choix qui en rapprochait beaucoup de leur lieu de vie.

Quels sont les objectifs et les projets dans la fusion avec PVA Tepla ?

PVA TePla AG est une société basée en Allemagne qui fournit des solutions de vide pour les processus de traitement à haute température et au plasma. L'objectif principal avec eux, est le changement d'échelle afin d'honorer le cahier de commande qui est énorme et dont les délais de livraisons s'allongent. Nous recherchons des salariés qualifiés pour pouvoir absorber une augmentation de cadence pour passer de 3 projets de réacteurs actuellement à plus de 10 par an.
Concernant ce projet nous visons un agrandissement sur deux parcelles de terrain en trois phases et une augmentation de notre surface construite de 3 000 m² de bâtiment sur 5 ans.

En quoi la CCMVR vous a aidé ?

Je dois souligner l'excellent accueil et sa qualité technique que ce soit par l'agent de développement ou par les élus qui ont été à l'écoute de notre projet. La réactivité, la disponibilité de terrains et un prix abordable nous ont permis de nous positionner très rapidement sur cette zone d'activité. Par ailleurs, nous avons un cadre de travail tout à fait exceptionnel.
Il est évident que les aides financières du dispositif « Aide à l'immobilier d'entreprise » octroyées par le Département de la Haute-Loire et par Marches du Velay Rochebaron ont eu une forte incidence sur notre choix en 2019. Maintenant, la vente d'un terrain mitoyen aux Allemands de PVA Tepla par la Marches du Velay Rochebaron a également permis de se projeter au moyen et long terme. Et si j'ai bien compris, le dispositif « aide à l'immobilier d'entreprise » pourra être à nouveau sollicité pour les projets à venir. En un mot, si je devais qualifier l'apport et l'accueil de Marches du Velay Rochebaron je dirais 18/20 ! »

Places en crèche

GUICHET UNIQUE

Depuis 2022 Marches du Velay Rochebaron a mis en place un Guichet Unique pour l'attribution des places en crèche. Cette avancée vise à simplifier l'accès à la petite enfance pour toutes les familles de notre intercommunalité.

Les partenaires associatifs de ce dispositif

- Les crèches :
  - Au royaume des lutins (Beauzac)
  - L'Envol (Bas-en-Basset)
  - Les Marmousets (Monistrol-sur-Loire)
  - Les p'tits loupiots (Monistrol-sur-Loire)
  - Pirouette (Saint-Pal-de-Mons)
  - Toboggan (Sainte-Sigolène)
  - L'échap'mômes (La Chapelle d'Aurec)
- Le Guichet Unique (assuré par les Relais Petite Enfance) :
  - Les 6 loupiots en marche
  - La Farandole
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
  - De par la Convention Territoriale Globale signée entre la CCMVR et la CAF

Un Accès Simplifié et Centralisé

Désormais, pour trouver une place en crèche, vous n'avez plus besoin de faire le tour des différentes structures et de multiplier les démarches administratives. Notre Guichet Unique centralise toutes les informations et les demandes en un seul endroit, ce qui vous permet de gagner du temps.

Meilleure coordination

Le Guichet Unique favorise une coordination optimale entre les crèches et les services municipaux, garantissant ainsi une gestion efficace des places disponibles.

Transparence accrue

Vous avez un accès facile aux informations sur les disponibilités, les tarifs, les critères d'admission et bien plus encore, renforçant ainsi la transparence et l'équité dans le processus d'attribution des places.

Mutualisation des ressources

Ce guichet contribue à maintenir des tarifs abordables pour les familles.

Comment Ça Fonctionne ?

Dès à présent, vous pouvez accéder au Guichet Unique en ligne : https://portailfamilles.marchesduvelayrochebaron.fr/ où vous trouverez toutes les informations nécessaires pour déposer une demande de place pour votre enfant. Renseignements auprès du service enfance au 04 71 61 74 34.

Les chiffres

+ de 1 000 places
d'accueil en Marches du Velay Rochebaron

634
chez des assistantes maternelles

369
en établissements collectifs

La commission ENFANCE - JEUNESSE définit la politique de la thématique sur l'intercommunalité, en lien avec les associations. Conseillère déléguée en charge : C. Liothier ; membres : E. Blassy, V. Brun, G. Martin A. Defour, V. Decroix, A. Mangiaracina, I. Gameiro, A. Pichon-Kelly, K. Paulet, C. Lambert Chaumarat, J. Gessen, P. Lardon, N. Martorell, M. Bourgin, M.I. Fayard, C. Pichon, B. Defour, X. Delpy, D. Maisonneuve, G. Charreyre, S. Merle.

Agrandissement des locaux

EXTENSION DU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Un nouveau chapitre pour le Pôle Enfance-jeunesse situé à La Chapelle d'Aurec : L'extension de la micro-crèche.

La Communauté de Communes a récemment franchi une étape majeure dans son engagement envers le bien-être de nos jeunes avec l'ouverture d'une zone spécialement dédiée à une micro-crèche moderne et accueillante.

Ce projet ambitieux a pu se concrétiser grâce à une collaboration fructueuse entre plusieurs partenaires financiers : la Région (269 000€), le Département (48 946€), la Caisse d'Allocations Familiales (120 510€), et le Leader (100 000€), qui ont contribué à l'élaboration de ce projet, permettant à la Communauté de Communes de réduire sa participation à 134 614€ sur un coût total de travaux de 673 070€.

Ce projet a été co-construit avec l'Echap'toi pour répondre à la fois à un besoin de place et au confort des enfants.

Cette micro-crèche est un espace conçu pour offrir aux tout-petits un environnement stimulant et sécurisé, favorisant leur épanouissement et leur développement. Avec une capacité d'accueil renforcée (12 places). Ce pôle enfance-jeunesse permettra à de nombreuses familles du territoire de bénéficier de services de garde de qualité.

CISPD

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour objectif de construire des réponses et d'optimiser les moyens pour faire face à l'insécurité sous toutes ses formes. Il est un maillon essentiel de coopération entre les 14 communes de la Communauté de Communes.

Concrètement, en 2023, le CISPD a :

- Créé deux cellules d'urgence : pour résoudre les problèmes de délinquance aux abords de structures fréquentées par le public, le CISPD a regroupé au sein de cellules de travail la Communauté de Communes, la gendarmerie, les polices municipales, les élus et les membres des structures concernées.
- Organisé les travaux d'intérêt général : ils offrent aux personnes condamnées une alternative à la prison tout en leur permettant de bénéficier d'une insertion en milieu professionnel. 15 postes de travaux d'intérêt général sont ouverts sur le territoire de la CCMVR.
- Formé des élus sur la gestion des problèmes de santé mentale : afin de mieux faire face aux comportements agressifs.
- Tenu des ateliers sécurité routière pour les seniors : 46 personnes âgées de 60 à 86 ans sont venues tester leurs connaissances théoriques, puis se sont essayées à la conduite sur un simulateur.
- Coorganisé la journée de sensibilisation sur la maltraitance infantile : pour sensibiliser à la maltraitance infantile les professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et les travailleurs sociaux. Le 5/10/2023, 80 professionnels ont ainsi participé à des conférences à des tables rondes thématiques.

Pour 2024, un projet est en cours autour du thème « un goûter, un gendarme ». Ainsi, Marches du Velay Rochebaron, les accueils de loisirs et la gendarmerie souhaitent rapprocher la gendarmerie et les jeunes du territoire dans un cadre ludique et informel.

La commission SOLIDARITES TERRITORIALES soutient les projets en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et de l'inclusion sociale, en complémentarité du Département et des communes. Vice-président en charge : P. Riffard ; membres : C. Favier, N. Barthelemy, A. Saez, M.p. Lauranson, C. Michel, M. Freyssenet Peyrard, G. Berger, K. Paulet, A. Pichon Kelly, L. Faure Satre, J. Gessen, S. Arnaud, A. Poncet, C. Di Vincenzo, C. Pichon, O. Beauculat-Steiner , I. Boyer, R. Varagnat, D. Rey-Manificat, C. Collange, M. Fontvieille.

Solidarité et Partage

NOTRE ENGAGEMENT POUR NOS AÎNÉS

L'intercommunalité a porté une série d'initiatives visant à promouvoir le bien-être de nos ainés, leur sécurité et leur épanouissement.

Journée Sport Santé

Une vie saine est la clé du bien-être, et nos aînés méritent de rester actifs et en forme. C'est pourquoi, en partenariat avec le comité Action Sociale Agirc-Arrco, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute Loire et la mairie de Monistrol-sur-Loire, la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron a organisé le 23 mai 2023, une journée dédiée à la santé et au sport pour nos aînés. Au cours de cette journée, une cinquantaine de personnes a pu assister à une conférence animée par un médecin spécialiste de la prévention santé et ont participé à des activités physiques adaptées, renforçant ainsi leur désir de rester actifs et favorisant des rencontres sociales enrichissantes.

La Semaine Bleue

Une semaine dédiée aux seniors, a été l'occasion d'organiser du 2 au 8 octobre, en partenariat avec les mairies et les CCAS, des événements qui ont favorisé le rapprochement intergénérationnel et ont offert aux seniors des moments de partage, de divertissement et de réflexion.

Nos aînés en structures, (6 EHPAD et 2 résidences séniors) ont bénéficié de l'intervention de la ludothèque Ricochet avec des jeux de société et les activités ludiques qui ont apporté de la vitalité et des sourires aux visages de nos aînés.

Visites de Services Civiques

Trois jeunes engagés en tant que volontaires dans une mission de service civique proposée par Uni Cités se sont rendus au domicile des seniors habitants sur le territoire inscrits auprès de la Communauté de Communes pour des visites de convivialité (Discussions, cuisine, jeux de société…). Cette année, une trentaine de personnes a été accompagnée par le dispositif.

Service Civique
Solidarité Seniors

« Terre de Jeux 2024 »

EN ROUTE POUR LES JO PARIS 2024

UN LABEL ENGAGEANT POUR LES TERRITOIRES

« Partout en France, vivre et faire vivre l'aventure des jeux »

Terre de Jeux 2024 est un label conçu en concertation avec les acteurs locaux et qui doit permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

1. La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux Olympiques
2. L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
3. L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Depuis fin novembre 2022, la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron a obtenu cette labellisation. Cela s'inscrit dans la continuité des trois axes de la politique de la collectivité : sport pour tous, sport de haut niveau et sport scolaire. C'est aussi une opportunité pour créer et développer des passerelles entre le monde scolaire et les associations sportives et pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Cette labellisation est aussi l'occasion de faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques nouvelles auprès du grand public autour d'initiations et d'animations.

LES JEUX VIVENT DÉJÀ SUR LE TERRITOIRE

Principales actions menées en 2023 dans le cadre de Terre de Jeux 2024 :

- Finalité des championnats de France USS Basket 3x3 - du 28 au 30 mars 2023 : 300 participants
- Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 mai 2023 : 140 enfants - *En partenariat avec l'Ozen*
- Journée Sport Séniors le mardi 23 mai 2023 : 50 participants
- Critérium du Dauphiné Libéré le mardi 6 juin 2023
- Journée Olympique le vendredi 23 juin 2023 : 250 enfants – 5 écoles
  En partenariat avec le CDOS, l'USEP et la ville de Monistrol sur loire
- Les « Opens Games » au centre aquatique de l'Ozen été 2023
- Tournoi international préolympique – Event Basket 3x3 féminin : 25-26 novembre 2023

ZOOM SUR LA JOURNÉE OLYMPIQUE

250 élèves en forme Olympique

Pour la 1ère fois, en partenariat avec le CDOS43, l'USEP et la ville de Monistrol-sur-Loire, Marches du Velay Rochebaron organisait la Journée Olympique 2023 au stade d'athlétisme du Mazel.

Les élèves de CM1 & 2 des écoles de Beauzac, la Chapelle d'Aurec, les Villettes et de Monistrol-sur-Loire ont pu profiter et s'initier à différentes disciplines sportives : tir à l'arc, foot, hand, karaté, pétanque, ultimate (frisbee), boule, basket, taekwondo, rugby, tir sportif, golf, et judo.

Par l'intermédiaire de l'association Les aigles du Velay, les enfants ont également pu découvrir le handi-basket.

La journée a débuté par une cérémonie d'ouverture sur l'hymne officiel des JO où les 16 délégations représentées pour l'évènement ont défilé derrière chaque porte drapeau. Un élève a procédé à la lecture du serment Olympique actant le début du temps sportif.

L'après-midi s'est conclue par un grand relais de 2024 mètres !

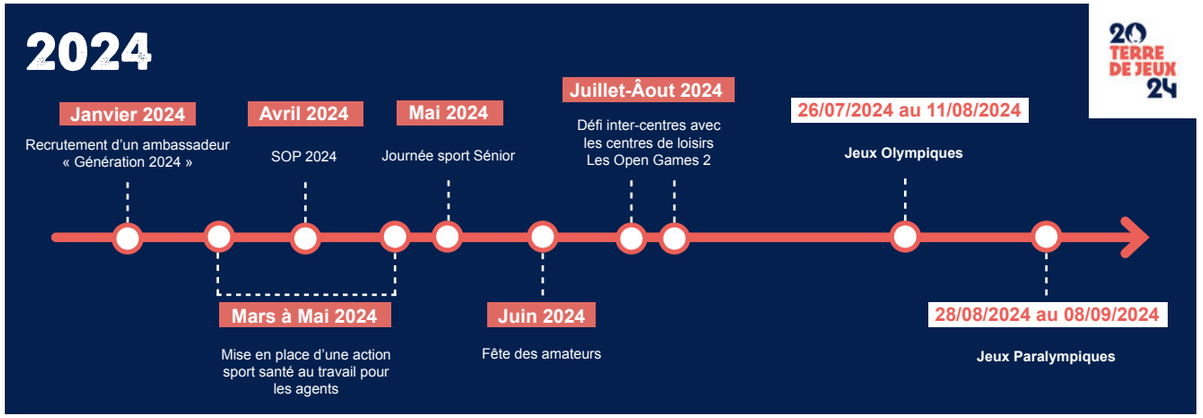

Le site web

GORGES DE LA LOIRE

La destination des Gorges de la Loire, propulsée entre autres par notre Communauté de Communes et en collaboration avec Loire Semène, est labellisée depuis novembre 2022 Territoire Région Pleine Nature par la Région. Ce label conforte les 3 axes de développement touristiques choisis autour de la Loire, ses affluents et les activités de pleine nature :

- Organiser une itinérance douce et spectaculaire au plus près de la Loire et de ses affluents
- Valoriser et mettre en tourisme les milieux aquatiques et humides
- Développer la pratique d'activités sportives de pleine nature autour de la Loire et de ses affluents

En parallèle, une stratégie marketing et communication est élaborée et portée par l'Office du Tourisme Marches du Velay Rochebaron. Une de ces actions « communication » fut la création du site internet de la destination, ce printemps 2023, à l'adresse ***www.gorgesdelaloire.fr***

Les objectifs de ce site internet sont de :

- Séduire : devenir une source d'inspiration pour des vacanciers en quête d'un séjour nature, déclencher des envies de séjours, d'excursions, de visites
- Promouvoir le territoire en tant que destination touristique, valoriser ses atouts et son offre touristique (hébergements, activités, visites….)
- Donner de l'information juste et utile aux internautes en quête d'informations précises (évènements, tarifs, horaires…) pour faciliter l'organisation de leurs vacances ou de leurs escapades
- Concrétiser en permettant les réservations en ligne des offres.

Le financement du site internet (22 600 €HT) de la vidéo promotionnelle (5 708 €HT) et de la carte interactive (1 019 €HT) s'est fait grâce au collectif de partenaires.

Les partenaires institutionnels / financeurs :

Entretien avec Michel Convers

« Je suis retraité, conseiller municipal à Saint Pal de Mons et membre de la commission Tourisme des Marches du Velay Rochebaron. Aimant marcher et près de la nature je me suis impliqué rapidement dans le tourisme. Bénévole depuis 1998, je suis responsable de la commission pleine nature au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal depuis 2012 qui consiste au développement des activités de pleine nature dont la randonnée pédestre, VTT et trail sur le territoire, en lien avec les différents partenaires. Je supervise l'entretien des circuits de petites randonnées « PR » soit 39 circuits près de 450 km et 21 circuits VTT soit 515 km. Je fais intervenir ou j'interviens lors de problèmes sur nos circuits.

Dates clés : 2012 création du topo guide Marches du Velay ; 2015 création des circuits de VTT ; 2016 – 2017 j'ai parcouru tous les circuits du topo guide Rochebaron …et depuis 2 ans je pilote la création des circuits de Trail (la principale difficulté rencontrée dans la création de boucles est que de nombreux chemins ne se relient pas, traversant des parcelles privées sur le plan cadastral).

« Mes Coups de cœur » : la chapelle de Saint Julien la Tourette au fond de la vallée de Laval et le Rocher du Suc de Mons. Mais aussi toutes ces surprises que nous découvrons sur notre territoire à la sortie d'un chemin boisé que ce soit une vallée, une montagne, une croix ou encore un bel horizon. »

Crédit Photos : Michel Convers

Entretien

HORTENSE CORNILLON, GÉRANTE DU BAR-RESTAURANT LE WEST ANGUS RANCH

situé à la Chapelle d'Aurec

« Originaire de Saint Pal de Mons, je me suis orientée sur une voie purement agricole en effectuant deux BTS, un BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole et un BTS Production Agricole ainsi qu'une licence en génétique animale. Une annonce sur la vente du centre au « Cluzel » à la Chapelle d'Aurec a été publiée et malgré les travaux conséquents, je suis tombée sous le charme de ses immenses granges en pierres.

Nous avons transformé le bâtiment récent en stabulation libre pour héberger mon troupeau de 22 mères Aberdeen black Angus toutes importées d'Ecosse.

Crédit Photos : Hortense Cornillon

Suite à mes nombreux voyages aux États-Unis, j'ai voulu créer un espace convivial pour manger la viande de la ferme, écouter de la musique et passer des bons moments entre amis ou en famille.

De nombreux travaux ont été effectués, des tables rivières et planches de bar ont été fabriquées dans l'atelier de mon conjoint à Yssingeaux.

Ne souhaitant pas aménager une cuisine de restaurant classique, nous avons installé un foodtruck dans l'une des deux granges.

Le concept que nous voulions développer est entre un fast-food et une ferme auberge : pas de service à table, Commande au bar et retrait des plats au foodtruck ; ainsi que l'utilisation de produits locaux : viande produite sur l'exploitation, œufs locaux également, le pain est fabriqué à Monistrol.

Après mon permis d'exploitation et ma formation hygiène, le West Angus Saloon a ouvert début juin 2023 avec le soutien de la mairie La Chapelle d'Aurec.

Quelques concerts sont organisés dans l'année et à l'avenir je souhaiterais développer une partie barbecue avec terrasse extérieure.

Nous avons eu de très nombreuses visites dès l'ouverture et nos nouveaux clients nous ont félicités et nous ont encouragés pour le travail accompli. Le saloon accueille toutes les générations, locaux, région stéphanoise….

Le saloon fonctionne sur réservation pour la partie foodtruck car notre capacité est limitée, la partie bar reste quant à elle sans réservation. »

Réservations par sms au 07.89.60.32.48. La structure dispose d'une page facebook et instagram.

Mobilités partagées

AIRE DE COVOITURAGE DE LICHEMIAILLE

Marches du Velay Rochebaron contribue au développement des mobilités partagées comme le covoiturage. Après avoir aménagé plusieurs aires à Monistrol sur Loire et à La Chapelle d'Aurec, la Communauté de Communes a prolongé son action à Lichemiaille (Saint Pal de Mons), où le stationnement était désordonné.

Lichemiaille est un lieu-dit « à cheval » sur les deux communes de Saint Pal de Mons et Saint Romain Lachalm et sur leur Communauté de Communes respectives qui se sont accordés sur l'importance stratégique du lieu d'un point de vue touristique. En effet ce site est le point de départ de plusieurs chemins de randonnée pédestre et VTT, il est aussi le point d'arrivée de l'activité très prisée de vélorail entre Dunières et Saint pal de Mons. L'aménagement de l'aire de covoiturage en miroir de l'espace de loisirs aménagé par le Pays de Montfaucon complète le site complet et le rend pertinent.

Les travaux, réalisés cet été et automne 2023, en partenariat avec la commune de St Pal de Mons, ont consisté en l'aménagement d'une vingtaine de places de stationnement dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite ; la création d'un arrêt de bus ; l'installation d'appuis à vélos, de bancs ; la construction d'un abri sur le lavoir et la plantation d'arbres.

De plus, des panneaux de promotion touristique et des toilettes publiques sont installés, conjointement avec le Pays de Montfaucon.

Le projet a été réalisé pour 164 000 € HT (travaux, Maîtrise d'œuvre, panneaux, toilettes) avec des subventions sollicitées auprès de l'Etat - Fonds verts et de la Région.

La commission TOURISME qui, en lien avec les différents acteurs du tourisme, participe à la stratégie et à l'élaboration de projets de développement et de valorisation touristique. Vice-président en charge : G. Jolivet ; membres : C. Blangarin, A. Garmier, C. Faure, J.P. Giraudon, A. Defour, D. Rouchouse, J. Duplain, G. Berger, J.F. Champeix, P. Gommet, M. Convers, C. Souvignet Frezier, A. Poncet, C. Di Vincenzo, C. Mourier, M. Fevre, P. Belhomme, R. Poty, D. Rey-Manificat, S. Merle, S. Chambouvet.

Itinéraires cyclables

MON TERRITOIRE À VÉLO

Pour encourager la pratique du vélo sur son territoire, la Communauté de Communes étudie et concerte sur la réalisation d'itinéraires cyclables pour offrir de la sécurité aux usagers. Cette politique volontariste vise à contribuer à l'organisation des mobilités, compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'optique de :

- Disposer du droit de se déplacer dans des conditions économiques, sociales et environnementales justes
- Lutter contre la sédentarité
- Préserver la santé publique
- Limiter les risques accidents, nuisances notamment sonores

Ce volontarisme est renforcé par l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) octroyé par Marches du Velay Rochebaron : depuis 2022 c'est 95 aides pour une enveloppe budgétaire de 12 500 €. Forte de ce succès, la collectivité poursuivra son effort au travers de l'installation d'abris vélo sécurisés.

Audit

UN GRAND PAS VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2023, Marches du Velay Rochebaron a réalisé un audit de la consommation énergétique de ses bâtiments. Le patrimoine communautaire est de 57 bâtiments et sites et le budget énergétique représente 5,74% du budget de fonctionnement de la collectivité (soit environ 190 000 €/an). Afin d'accélérer la sobriété énergétique, les élus portent une liste de mesures à engager avant la fin du mandat et qui s'ajouteront aux nombreuses actions déjà engagées depuis 2020 sur son patrimoine :

- Réguler à 19°C les bâtiments occupés et en « hors-gel » les bâtiments inoccupés ;
- Réduire la saison de chauffe ;
- Calorifuger les installations de chauffage ;
- Réduire des débits des robinets d'eau potable ;
- Suivre les consommations ;
- Mettre en place d'un jour de télétravail pour les agents ;
- Passer en LED l'éclairage

La commission TRANSITION ECOLOGIQUE est chargée de répondre aux enjeux du développement durable sur l'intercommunalité. Vice-président en charge : J.P. Moncher ; membres : P. Gessen, V. Brun, C. Philippot, C. Faure, V. Decroix, A. Mangiaracina, A. Brun, Y. Braye, M. Gourdy, C. Palhier, M. Massardier, P. Riffard, H. Legay, Y. Darles, F. Bonnissol, C. Verot, C. Filiol, M. Chambas, D. Rey-Manificat, C. Chapuis, L. Boudet.

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

La prévention des déchets est la 1ère étape de la gestion responsable des déchets. Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, il est important de réduire au maximum la quantité et la toxicité des déchets produits.

Quant à la gestion des déchets, elle concerne la collecte, le transport, les étapes de tri et le prétraitement, de valorisation puis d'élimination.

LA PRÉVENTION

Compostage

Achat responsable

Réemploi

Réparation

LA CONSOMMATION

** Données 2022*
*** Déchets ultimes : déchets qui ne sont plus valorisables*

LA GESTION DES DÉCHETS

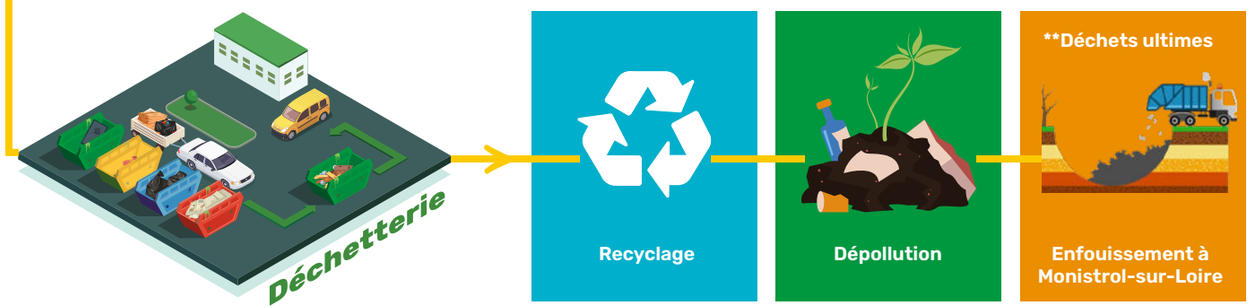

*327 KG / HAB / AN

Transfert des compétences

EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

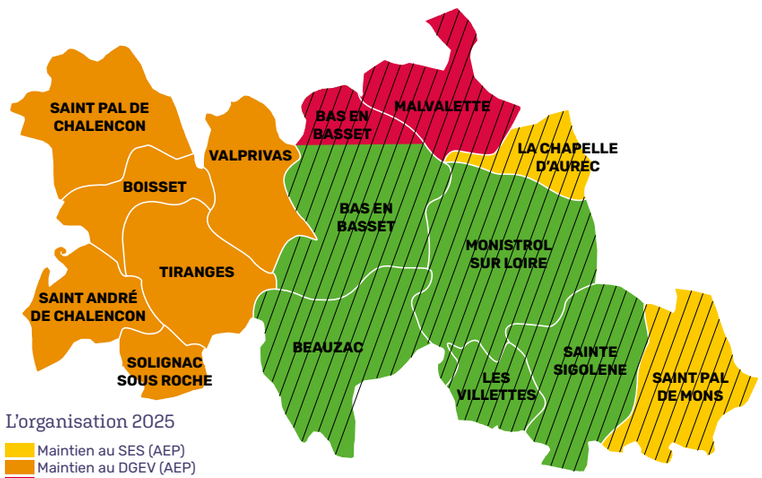

L'organisation 2025

- Maintien au SES (AEP)
- Maintien au DGEV (AEP)
- Maintien au SIAP (AEP)
- Reprise en régie (AEP)
- Reprise en régie (AC)

AEP : Adduction d'Eau Potable - AC : Assainissement Collectif

En 2021, Marches du Velay-Rochebaron a entamé une réflexion visant à préparer le transfert des compétences eau et assainissement collectif rendu obligatoire par la loi n° 2015-991 portant la nouvelle organisation territoriale de la République.

Lors du conseil communautaire du 30 mai 2023, les élus se sont prononcés en faveur de la reprise des compétences eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales de certaines communes au 1er janvier 2025. Ainsi Marches du Velay Rochebaron aura en régie directe le service à la population de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Cette mise en commun des forces revêt toute sa logique afin de garantir un service public performant tout en améliorant la réponse aux enjeux environnementaux et sanitaires. La mutualisation, c'est l'expression d'une solidarité intercommunale qui permettra d'offrir de plus larges possibilités afin de sécuriser la ressource en eau.

Regrouper les compétences eau et assainissement au niveau de la Communauté de Communes, c'est aussi permettre une complémentarité essentielle avec la Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques pour œuvrer au maintien d'une bonne qualité de l'eau. Enfin, il apparaît nécessaire d'améliorer et de simplifier la compréhension des usagers en clarifiant le fonctionnement des services d'eau et d'assainissement ainsi que les coûts associés.

« L'eau est un bien commun,
son bon usage est l'intérêt de tous. »

Chiffres

75
stations de traitement

724 km
de réseau

51
51 réservoirs d'eau potable

17 425
abonnés

Focus : et les eaux pluviales alors ?

Les eaux pluviales sont les eaux qui s'écoulent en surface et qui sont prises en charge dans les zones urbanisées ou à urbaniser. Les missions du service public de gestion des eaux pluviales couvrent la collecte, le transport, le stockage et le traitement de ces eaux de surface. En lessivant l'atmosphère et en ruisselant sur le sol, les eaux de pluie se chargent de différents polluants issus de l'activité humaine. Elles peuvent également générer des inondations.

La Communauté de Communes prendra, également, la compétence « Gestion des eaux pluviales » au 1er janvier 2025.

La maitrise de cette compétence à l'échelle intercommunale est primordiale pour garantir une bonne coordination entre le service d'assainissement collectif et la GEMAPI (voir page suivante) afin de maitriser les pollutions et les ruissellements.

Station d'épuration à boues activées.

Le procédé de traitement des eaux usées domestiques dit « boues activées » consiste à introduire des bactéries (traitement biologique) afin de parvenir à une dégradation des matières organiques et des substances polluantes. Les lingettes, les mégots de cigarettes, les produits toxiques y posent de nombreuses problématiques : obstruction de réseaux, débordement, mauvaise odeur, pollution... il est donc important que ces consommables ne finissent pas aux égouts.

La Commission EAU ASSAINISSEMENT GEMAPI préserve des milieux aquatiques et réduit le risque inondation. Vice-président en charge : J.P. Montagnon ; membres : A. Saez, B. Gontaud, P. Gessen, C. Bonnefoy, J.p. Giraudon, G. Lauranson, D. Rouchouse, G. Verot, B. Barry, J. Giraud, J.P. Moncher, J. Mogier, G. Sabot, G. Bayle, B. Rigaudon, M. Treveys, I. Boyer, F. Calet, J.P. Barriol, C. Collange, J.P. Celle.

GEMAPI

RENFORCER LA PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES D'INONDATION

Digue de Bas-en-Basset

« GEMAPI » est le nom attribué à la compétence de Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques de Prévention contre les Inondations. La Communauté de Communes travaille depuis 2022 avec l'EPAGE Loire Lignon à l'application d'une stratégie face au risque d'inondation. Les problématiques sont nombreuses et concernent aussi bien les cours d'eau principaux (Loire, Lignon, Ance du Nord) que les nombreux cours d'eau secondaires (ruisseau du Piat, ruisseau de Saint-Marcellin, ruisseau du Chansou, ruisseau des Riouses, ruisseaux du Crisaillou, Courbière, de Bos, des Côtes, etc). Par exemple, sur la commune de Bas-en-Basset, une digue assure la protection du camping municipal des variations du débit de la Loire. Cet ouvrage fortement dégradé fait l'objet d'une attention soutenue qui se traduit par la réalisation d'une « étude de dangers » et d'inspections régulières.

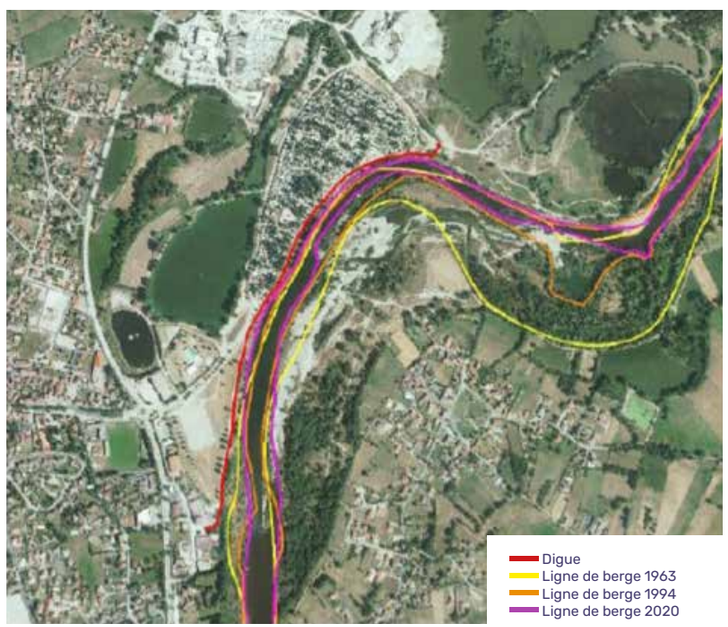

Horaires

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE

Déchetterie de MONISTROL-SUR-LOIRE

HORAIRES D'HIVER (du 1er Novembre au 31 Mars inclus)			HORAIRES D'ETE (du 1er Avril au 31 Octobre inclus)		
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h	Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h	Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	Fermeture		Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h	Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h	Samedi	9h - 12h	14h - 18h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés

Déchetterie de BAS-EN-BASSET

HORAIRES D'HIVER (du 1er Novembre au 31 Mars inclus)			HORAIRES D'ETE (du 1er Avril au 31 Octobre inclus)		
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	Fermeture		Mardi	Fermeture	
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h	Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h	Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h	Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h	Samedi	9h - 12h	14h - 18h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés

Déchetterie de ST-PAL-DE-CHALENCON

Vendredi : 14h - 17h	Samedi : 14h - 16h le 1er samedi du mois et tous les 15 jours en juillet et août

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés

Publication de la Communauté de Communes « Marches du Velay / Rochebaron ». Dépôt légal janvier 2024.
Directeur de la publication : Xavier Delpy. **Crédits photos** : Service Communication Marches du Velay / Rochebaron.
Création graphique : Good Day Communication, www.good-day.fr. 06 63 91 34 05 – **Tirage** : 16 000 exemplaires
Impression : Imprimerie Court, Monistrol – **Distribution** : Association Coup de Pouce à l'Emploi de Sainte-Sigolène
Imprimé sur du papier 100% recyclé respectant la gestion durable de la forêt avec des encres végétales.

MÉMO-TRI

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri dédiés.

1. **C'est un emballage ou un papier ?** Trions-le !
2. **Inutile de laver l'emballage,** il suffit de bien le vider.
3. **Déposez vos emballages séparés les uns des autres ET sans sac.**

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON...

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL

... ET TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX ET MAGAZINES

PROSPECTUS ET CATALOGUES

COURRIERS, ENVELOPPES ET AUTRES PAPIERS

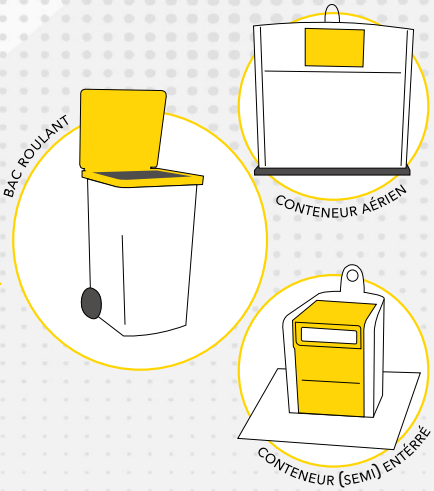

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE

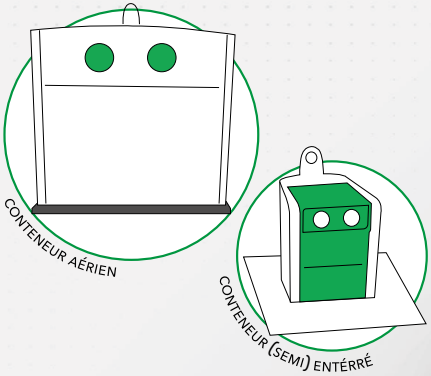

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES

OBJETS EN PLASTIQUE

VAISSELLE CASSÉE
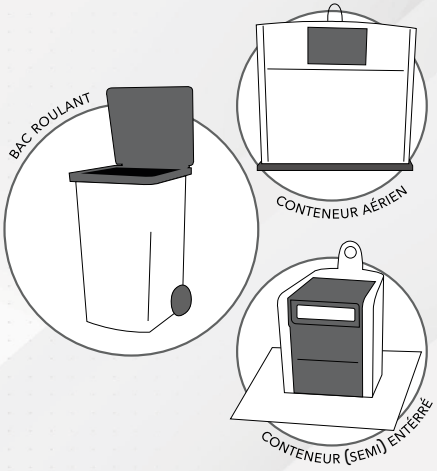
TISSUS SANITAIRES